



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

17 septembre 2025

Levée de l'interdiction générale d'allumer du feu en plein air

L'interdiction générale d'allumer du feu en plein air, en vigueur depuis le 19 août 2025, est levée avec effet immédiat. Grâce aux précipitations et aux températures fraîches des derniers jours, le risque d'incendie de forêt s'est atténué, mais il demeure fort à très fort dans quelques régions, en particulier dans la plaine du Rhône et certaines vallées du Haut-Valais. Les consignes des autorités locales doivent impérativement être respectées.

L'interdiction générale d'allumer du feu en plein air décrétée le 19 août 2025 par le chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS), Stéphane Ganzer, est levée avec effet immédiat.

Le canton du Valais a été traversé par différents fronts orageux qui ont apporté des précipitations d'intensité variable selon les localités. Certaines régions de montagne ont reçu localement plus de 30 millimètres de pluie, tandis que d'autres, comme la plaine du Rhône entre Sion et Brigue et certaines vallées latérales du Haut-Valais, ont été nettement moins arrosées. Par ailleurs, depuis ces dernières semaines, les températures sont rentrées dans la moyenne saisonnière voire en dessous, limitant ainsi le risque d'incendies.

Ces deux facteurs permettent d'abaisser le danger d'incendie pour une majorité des régions en Valais. Pour les régions souffrant toujours d'un déficit de précipitations, le degré d'incendie reste au niveau 4 ou 5, soit fort à très fort. Dans ces régions, les feux en plein air restent interdits sauf sur les places à feu fixes (sur sol bétonné) qui peuvent être utilisées avec la plus grande prudence uniquement aux endroits désignés par les autorités et en dehors de la forêt. Dans tous les cas, une prudence s'impose et chaque feu doit être surveillé et éteint avant d'être abandonné. Il est impératif de se conformer aux instructions des autorités locales.

En cas de modification notable de la situation, de nouvelles dispositions seront prises. Les prévisions météorologiques pour les jours à venir prévoient à nouveau le retour d'un temps chaud et sec.

[Carte du risque général d'incendie de forêt dans les régions du Valais](#)

Personnes de contact

Marie-Claude Noth-Ecoeur, cheffe du Service de la sécurité civile et militaire, 027 606 70 55

Jean-Christophe Clivaz, chef du Service des forêts, de la nature et du paysage, 027 606 32 05

